



Mairie de Montfaucon

14, rue des Fontaines
25660 MONTFAUCON
03 81 81 45 71

mairie.montfaucon@wanadoo.fr
www.montfaucon25.fr

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du mardi 5 avril 2022 à 19h

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle Marianne, mardi 5 avril 2022 à 19h, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

ORDRE DU JOUR

- I - Approbation du compte rendu de la séance du 2022.
 - II - Soutien à la Nation et à la population ukrainiennes : point sur les actions.
 - III - Rendu compte des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations.
 - 1. En urbanisme – droits des sols.
 - 2. Etat des renoncations au Droit de Prémption Urbain.
 - 3. Générales.
 - IV - AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
 - 1. Rendu-compte de la réunion de la commission de contrôle des listes électorales.
 - 2. Tenue des scrutins des 10 et 24 avril 2022 : élections Présidentielles.
 - 3. Comptes de Gestion et Comptes—administratifs 2021
 - 4. Budgets 2022
 - 5. Amortissement et neutralisation des Attributions de Compensation
 - 6. Subventions aux associations
 - 7. Versement des adhésions à organismes
 - 8. Dispositif Travail d'intérêt Général (TIG) du ministère de la Justice : proposition d'une convention d'accueil
 - 9. Extension cimetièrre après réunion publique du 19 mars .
 - 10. Cellules commerciales du 46, rue du Comté de Montbéliard
 - V - AFFAIRES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES
 - 1. Rythmes scolaires à la rentrée 2022 – Avis DASEN.
 - VI - AFFAIRES AGRICOLES, D'ESPACES NATURELS et FORESTIERES
 - 1. Usage de la loge des Vergers.
 - VII – AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE
 - 1. Situation des travaux du gros feeder.
 - VIII - Organisations de manifestations
 - ✓ Vendredi 15 avril : Classic Grand Besançon Doubs
 - ✓ Dimanche 1 mai : Trail Solidaire de MONTFAUCON
 - ✓ Dimanche 8 mai : Etape du Trail des Forts
- Autres DATES :
- ✓ samedi 7 mai : à 17h30, Cérémonie au Monument aux Morts
 - ✓ mardi 10 mai : conseil municipal

Sont présents : Pierre CONTOZ, Gaëlle AUFFRET, Stéphanie BOITEUX, , Vincent GIRARD, Laurent JEUNET, Marie-Louise LAITHIER, Eric MERAT, Nadine MAUGEY, Christine MOLLIER Catherine PARDONNET, Corinne PETER, Anne-Marie POTY, Alain RICHARD, Jacques TONNERRE, Hervé TOURNOUX, Frédéric VERMOT.

Absents excusés :

Guillaume BLANDIN donne procuration à Cyril DELITOT
Géraldine VALLOT VUITTON donne procuration à Corinne PETER

DESIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire propose, dans l'ordre alphabétique, Frédéric VERMOT comme secrétaire de séance. **Approuvé à l'unanimité.**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A l'ordre du jour présenté sont ajoutés trois points :

- **VI – 13 – Dotation biodiversité :** Evolution des critères suite à intervention
- **X – 1 - Affaires d'urbanisme – foncière :** proposition de cession de 50 m² environ, allée Abbé Pierre
- **XI – 2 – Position du Maire,** en qualité de président du Syndicat Mixte du Musée de Nancray face au projet éolien

Ainsi complété, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 8 mars 2022.

Sans modification, **le compte rendu est approuvé à l'unanimité.**

SOUTIEN A LA POPULATION UKRAINIENNE

Vincent GIRARD , Adjoint et Catherine PARDONNET, Conseillère municipale ont fait un large point de la situation et de l'implication villageoise.

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS (articles L.2122-21 et L.2122.22) :

Le 22 mars 2022 : avenant à la convention avec la Région pour Ticket mobilité

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

◇ **Comptes de Gestion du Comptable du Trésor et Comptes Administratif (CA) 2021 du Maire des Budgets Communal et Péri et Extrascolaire.** Le Maire rappelle que :

- Les comptes de gestion reflètent le suivi de la gestion budgétaire par le Comptable du trésor (rappel : payeur).
- Les comptes administratifs reflètent la gestion du Maire au cours de l'année (rappel : ordonnateur) : exécution – enregistrement des dépenses et des recettes.

A/ COMPTES DE GESTION

	COMMUNE	
	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	1 291 900.46 €	1 000 806.26 €
Investissement	451 004.44 €	524 888.77 €

PERISCOLAIRE	
Recettes	Dépenses
175 554.70 €	195 628.61 €

Conformes au Comptes administratifs, ils sont **approuvé à l'unanimité.**

B/ COMPTES ADMINISTRATIFS

1/ budget communal

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Comptes	BP 2021	CA 2021
Recettes de fonctionnement		
002 – Excédent antérieur reporté	54 599.89	Pas au CA
013 – Atténuations de charges	5 000	2 845.21
042 – Opérations d'ordre entre sections	121 497.28	121 434.26
70 – Produits des services	201 000	194 749.43
73 – Impôts et taxes	842 136	843 957.49
74 – Dotations et participations	54 800	55 190.23
75 – Autres produits gestion courante	37 150	39 841.84
77 – Produits exceptionnels	34 714.11	33 882.00
Total recettes de fonctionnement	1 350 897.28	1 291 900.46
Dépenses de fonctionnement		
11 – Charges à caractère général	211 320	192 900.25
12 – Charges de personnel	436 100	436 097.02
014 – Atténuations de produits	29 373	28 978.66
022 – Dépenses imprévues	1 975	0.00
023 – Virement à la section d'investissement	279 911	Pas au CA
042 – Opérations d'ordre entre sections	155 211.28	155 148.26
65 – Autres charges de gestion courante	210 382	165 103.89
66 – Charges financières	20 700	20 584.02
67 – Charges exceptionnelles	5 925	1 994
Total dépenses de fonctionnement	1 350 897.28	1 000 806.26

Excédent de fonctionnement 2021 : 291 094.20 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Comptes	BP 2021+DM	CA 2021
Recettes d'investissement		
001 – solde d'exécution reporté	0.00	Pas au CA
021 – Virement de la section de fonctionnement	279 911	Pas au CA
024 – Produits des cessions	40 000	0
040 – Opérations d'ordre entre sections	155 211.28	155 148.26
041 – Opérations patrimoniales	54 000	0
10 – Dotations Fonds divers réserves	259 791	270 024.33
13 – Subventions d'équipement	77 510	25 831.85
16 – Emprunts et dettes assimilés	0	0
TOTAL Recettes d'investissement	866 423.28	451 004.44
Dépenses d'investissement		
001 – solde d'exécution reporté	227 300.51	Pas au CA
040 – Opérations d'ordre entre sections	121 497.28	121 434.26
041 – Opérations patrimoniales	54 000	0
10 – Dotations Fonds divers réserves	0	0
13 – Subventions d'équipement	0	0
16 – Remboursement d'emprunts	137 527.49	137 527.16
20 – Immobilisations incorporelles	5 000	4 152.46
204 – Subventions d'équipement versées	141 003	140 844.31
21 – Immobilisations corporelles	146 381	120 930.58
Total Dépenses d'investissement	832 709.28	524 888.77

Déficit d'investissement 2021 : 73 884.33 €

2/ budget périscolaire

Comptes	SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	BP 2021	CA 2021
Recettes de fonctionnement		
70 – Produits des services	109 500	106 993.03
74 – Dotations et participations	75 883	40 000
CAF et Etat	37 000	28 561.67
77 – Produits exceptionnels	0	0
Total recettes de fonctionnement	222 383	175 554.70
Dépenses de fonctionnement		
002 – Déficit antérieur reporté	19 082.10	Pas au CA
11 – Charges à caractère général	74 300	69 340.28
12 – Charges de personnel	126 000	124 172.98
67 – Charges exceptionnelles	3 000.90	2 115.35
total dépenses de fonctionnement	222 383	195 628.61

Déficit de fonctionnement 2021 : 20 073.91 €

Après débat, à l'unanimité, le conseil municipal, en l'absence du Maire qui s'est retiré, approuve les Comptes Administratifs du budget communal et du budget périscolaire 2021.

◇ Affectations des résultats.

1/ **budget communal.** L'excédent de fonctionnement 2021, cumulé à l'excédent 2020 soit 345 694.09 € est affecté ainsi :

- D'une part au compte 1068 recettes d'investissement : 276 419.84 €
- D'autre part au compte 002 recettes de fonctionnement : 69 274.25 €

Adopté à l'unanimité.

2/ budget périscolaire. Le déficit de fonctionnement 2021, cumulé au déficit 2020 soit un total de 39 156.01 € est affecté au compte 002 – dépenses de fonctionnement. **Adopté à l'unanimité.**

◇ Budgets primitifs.

1/ budget communal.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Comptes	BP 2021	BP 2022
Recettes de fonctionnement		
002 – Excédent antérieur reporté	54 599,89	69 274,25
013 – Atténuations de charges	5 000	4 000
042 – Opérations d'ordre entre sections	121 497,28	83 200
70 – Produits des services	201 000	243 711
73 – Impôts et taxes	842 136	904 845
74 – Dotations et participations	54 800	53 460
75 – Autres produits gestion courante	37 150	26 150,75
77 – Produits exceptionnels	34 714.11	15 500
Total recettes de fonctionnement	1 350 897,28	1 400 141
Dépenses de fonctionnement		
11 – Charges à caractère général	211 320	256 692
12 – Charges de personnel	436 100	453 940
014 – Atténuations de produits	29 373	29 373
022 – Dépenses imprévues	1 975	8 000
023 – Virement à la section d'investissement	279 911	288879.25
042 – Opérations d'ordre entre sections	155 211,28	83 200
65 – Autres charges de gestion courante	210 382	235 346
66 – Charges financières	20 700	16 250.75
67 – Charges exceptionnelles	5 925	28 460
Total dépenses de fonctionnement	1 350 897,28	1 400 141

En fonctionnement, il est légèrement supérieur au BP 2021.

Les recettes tiennent compte de la proposition de la commission finance, d'augmenter les taux de :

- taxe foncier bâti – de 32.88 à 33.53 (+2%)
- taxe foncier non bâti – de 28.01 à 28.14 (+1%)

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Comptes	BP 2021	BP 2022
Recettes d'investissement		
001 – solde d'exécution reporté	0	0
021 – Virement de la section de fonctionnement	279 911	288 879.25
024 – Produits des cessions	40 000	17 675
040 – Opérations d'ordre entre sections	155 211.28	83 200
041 – Opérations patrimoniales	54 000	0
10 – Dotations Fonds divers réserves	259 791	328 420.75
13 – Subventions d'équipement	77 510	124 444
16 - Emprunts et dettes assimilés	0	0
TOTAL Recettes d'investissement	866 423.28	842 619
Dépenses d'investissement		
001 – solde d'exécution reporté	227 300.51	301 184.84
040 – Opérations d'ordre entre sections	121 497.28	83 200
041 – Opérations patrimoniales	54.000	0
10 – Dotations Fonds divers réserves	0	0
13 – Subventions d'investissement	0	0
16 – Remboursement d'emprunts	137 527.49	124 491
20 – Immobilisations incorporelles	5 000	32 630
204 – Subventions d'équipement versées	141.003	160 690
21 – Immobilisations corporelles	146 381	140 423.16
Total Dépenses d'investissement	866 709.28	842 619

En investissement, il est en légère baisse.

En recettes, aucun emprunt n'est inscrit

A l'unanimité, le conseil municipal adopte le budget communal 2022 tel que présenté.

A l'unanimité, le conseil municipal fixe les taux de la fiscalité ainsi :

- **taxe foncier bâti : 33.54 %**
- **taxe foncier non bâti : 28.14 %**

2/ budget périscolaire. Présenté par Corinne PETER, Adjointe, il s'écrit ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Comptes	BP 2021	BP 2022
Recettes de fonctionnement		
70 – Produits des services	109 500	115 000
74 – Dotations et participations	75 883	101 826
CAF et Etat	37 000	31 701
77 – Produits exceptionnels	0.00	0
Total recettes de fonctionnement	222 383	248 527
Dépenses de fonctionnement		
002 – Déficit antérieur reporté	19 082.10	39 156.01
11 – Charges à caractère général	74 300	77 850.99
12 – Charges de personnel	126 000	128 520
67 – Charges exceptionnelles	3 000.90	3 000
total dépenses de fonctionnement	222 383	248 527

Il est dans l'esprit de celui de 2021.

A l'unanimité, le conseil municipal adopte le budget périscolaire 2022 tel que présenté.

◇ **Amortissement et Neutralisation des Attributions de Compensation versées.** Après débat, à l'unanimité, et conformément à la demande du Comptable du trésor, le conseil municipal décide que les AC versées à GBM sont amorties et neutralisées sur un an.

◇ **Subventions à Associations.** Le Maire propose

Association locale des Montfaucon de France	Néant pas d'activités
Association Nationale des Montfaucon de France	
Association le Château + convention	817 € + 4.000 € convention
Football Club de Montfaucon, Morre, Gennes, La Vèze	817 €
Tennis club Mamirolle – Montfaucon	817€
Association des Familles	236€
LACIM « les Amis d'un coin de l'Inde et du Monde »	236 €
Association de la Malate	236 €
Les Vergers de Montfaucon	236 €
Association des Anciens Combattants	105 €
Club des retraités	105 €
Association Eglise de Montfaucon – Patrimoine Historique	105 €
Association Notes et Touches	105 €
Musiques en Perspectives	5 330 €
Les Cadichons falcomontais	105 €
Avalfort	720 € convention
Aqueduc romain	105 €
Festival EBULLI'SON	1 575 €
Souvenir français	20 €

Club du Vieux Manoir	2 000 €
Classic GBM25	8 000 €

Associations d'intérêt scolaire

Coopérative scolaire de Montfaucon	
chiffre compte tenu du mode de calcul :	3 500 €
FSE collège de Saône ~74 élèves x 8 €/élèves : provisoire	576 €
Association parents d'élèves PEEP «Les petits faucons »	50 €

Associations à caractère social proposition CCAS

Jamalve	115 €
Ronde de l'Espoir (Ligue contre le cancer)	115 €
Donneurs de Sang Saône	115 €
Semons l'Espoir et Maisons des Parents	115 €
Association Dons d'Organes	115 €
Association des Paralysés de France	115 €
Bibliothèque de l'hôpital : la distraction des malades	115 €
ONCODOUBS	115 €

Par ailleurs, une aide de 115 € est accordée à la maison Âges et Vie pour diverses animations (régérées directement par la commune)

Adopté à l'unanimité.

◇ **Versement des adhésions à organismes.** Sur proposition du Maire, **sont adoptées les adhésions suivantes :**

➤ Agence d'urbanisme de l'agglomération bisontine	en attente AG
➤ Conservatoire botanique de Franche-Comté	50 €
➤ Fondation du Patrimoine	120 €
➤ Association des Maires du Doubs	en attente AG
➤ Association européenne VIA FRANCIGENA	en attente AG
➤ Association des Maires ruraux du Doubs	en attente AG
➤ Association des communes forestières	en attente AG
➤ CAUE	en attente AG
➤ AD@T	129.60 €
➤ CWA Entreprise (Panneau Pocket)	180 €

◇ **Dispositif Travail d'Intérêt Général (TIG) du Ministère de la Justice : Proposition d'une convention.** Le Maire rappelle que lors du mandat 2001-2008, des condamnés à Travail d'Intérêt Général (TIG) avaient effectué leur peine au sein de la commune. Très récemment, le tribunal de Besançon a resensibilisé les Maires. **A l'unanimité, le conseil municipal confirme l'engagement communal et autorise le Maire à signer la convention.**

AFFAIRE AGRICOLE, D'ESPACE NATUREL ET FORESTIER

◇ **Usage de la Loge des Vergers.** En accord avec l'association Les Vergers, **le conseil municipal décide à l'unanimité, que compte tenu de sa localisation (en milieu naturel sensible), seules les locations pour des activités associatives collectives seront acceptées.**

AFFAIRE D'URBANISME - FONCIERE

◇ **Demande des conjoints GELOT-ROZE d'acquisition d'une parcelle d'environ 50 m², allée Abbé Pierre.** Hervé TOURNOUX, Adjoint présente le dossier. Les conjoints GELOT-ROZE, souhaitent acquérir une partie de la parcelle communale AB 285, allée Abbé Pierre. Cette acquisition permettrait de desservir leur propriété de façon sécurisée. **A l'unanimité, le conseil se prononce favorablement à cette proposition si les conjoints GELOT-ROZE acceptent les documents de division que le cabinet COQUARD est chargé d'établir. Le montant du prix de vente au m² est 100 €.**

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN MATIERE DE DROIT DES SOLS

Déclarations préalables accordées :

- Sophie CARETTI, extension de la maison existante
- Philippe GAVAZZI, construction d'une piscine enterrée
- Julien LAVIGNE, remplacement des menuiseries
- Charles WICKER, construction d'une piscine enterrée

Permis de construire accordé à Marie-Louise LAITHIER, rénovation du bâtiment existant et création d'un logement

Déclaration d'intention d'aliéner (renonciations au droit de préemption urbain). Elles ont concerné :

- Une maison sur terrain de 888 m², en zone AU1m1, rue de Laserolle
- Un espace en cours d'aménagement de logement dans une copropriété sur terrain de 3 510 m², en zone UBm, rue de l'Aqueduc
- Une maison sur terrain de 3 595 m², en zone UB, rue de Wurtemberg
- Un terrain de 601 m², en zone UB, rue du Comté de Montbéliard
- Un terrain de 2 216 m², en zone UB et AU1v, rue du Coteau

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Rendu-compte de la réunion de la commission de contrôle des listes électorales. Réunie le 19 mars 2022, elle a constaté 112 inscriptions et 62 radiations.

A la date de ce jour, 1 216 électeurs sont inscrits sur la liste électorale principale, ils sont répartis ainsi :

- 1 095 au bureau n°1 - Village
- 121 au bureau n°2 – La Malate

Tenue des scrutins pour les élections Présidentielles du 10 avril 2022. Les tableaux des bureaux de vote sont présentés.

Information sur le Compte Administratif, le Compte de gestion 2021 et BP 2022 votés par le CCAS

CA 2021

➤ Recettes :	2 274.95 €
➤ Dépenses :	3 217.07 €
➤ Résultat de l'exercice :	- 942.12 € : déficitaire
➤ Reprise résultat 2020 :	1 136.54 € : excédentaire
➤ Excédent de fonctionnement pour l'année 2021 :	194.42 €

BP 2022

Recettes de fonctionnement :	2 895 €
Dépenses de fonctionnement :	2 895 €

Extension du cimetière après réunion publique du 19 mars. Le Maire informe que lors des échanges de la réunion publique, une nouvelle demande pour réalisation d'un columbarium est apparue qu'il convient de prendre en compte. Après proposition des entreprises consultées, le conseil municipal sera amené à décider.

Dotation Biodiversité : suite à intervention et demande du conseil municipal du 25 janvier 2022. Le Maire rappelle que le conseil municipal du 25 janvier dernier l'avait mandaté pour interpellier les parlementaires sur le fait que la commune était exclue de cette dotation du fait d'un effort fiscal insuffisant. La réponse du Gouvernement est communiquée par le Sénateur LONGEOT. En ce qui concerne la commune, ce dossier reste à approfondir.

AFFAIRE D'URBANISME - TRAVAUX

Point sur le projet de cellules commerciales au 46 rue du Comté de Montbéliard. Hervé TOURNOUX et Jacques TONNERRE, Adjoints confirment :

- La coiffeuse s'installera dans la première cellule
- Quelques demandes non finalisées sont en cours.

AFFAIRES SCOLAIRES – PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Rythmes scolaires à la rentrée 2022 : Avis du DASEN. Corinne PETER, Adjointe rappelle que la décision municipale des rythmes scolaires à la prochaine rentrée a été transmise au DASEN qui précise :

- Que c'est un régime dérogatoire,
- Que cette proposition sera soumise à l'avis du Conseil Départemental de l'Education National de novembre 2022
- Mais qu'il donne un accord préalable pour cette organisation à la rentrée 2022.

AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE

Situation des travaux de GBM « Gros feeder et distributions ». Frédéric VERMOT, Conseiller municipal délégué, fait le point sur ce dossier. Les travaux sont quasiment tous achevés.

Position du Maire, en qualité de Président du syndicat mixte du Musée des Maisons Comtoises de Nancray, face au projet éolien. Le Maire, après avoir fait un résumé de l'évolution de ce dossier, précise que la position qu'il a prise concernant ce projet, l'ont été en qualité de Président du Syndicat Mixte du Musée des Maisons Comtoises et non pas en qualité de Maire de Montfaucon, bien que la presse ait fait l'amalgame.

MANIFESTATIONS A VENIR

- « Classic Cycliste de GBM », vendredi 15 avril – beaucoup de contraintes – 50 bénévoles locaux
- Trail Solidaire de Montfaucon, dimanche 1^{er} mai – 100 bénévoles locaux
- Cérémonie au Monument aux Morts – commémoration du 8 mai, fixée au samedi 7 mai à 17h30
- Trail des Forts, dimanche 8 mai – environ 40 bénévoles locaux

A 22h45, le Président lève la séance.

Frédéric VERMOT
Secrétaire de séance

Pierre CONTOZ
Maire